

CE QUI L'ONT DIT : 31/03/2017

Y. Letranchant, MT. Montalto, directrice du (Feu ?) Pôle Nord Est, C. Bayol, DRH (feu ?) Pôle...
et vos élus CFDT SNJ.

Du fil(ière) à retordre

Ou le détricotage de la filière production du réseau France 3

A priori, ça aurait pu être une bonne nouvelle : **la création d'un tout nouveau feuilleton réalisé** et fabriqué pour France 2 et par FTV pour janvier 2018.

Un feuilleton quotidien tourné dans de vastes studios à Vendargues (dans la banlieue de Montpellier) « parce qu'il y a du soleil » nous dit-on. Et parce que « la lumière est jolie ».

Après le quartier du Mistral voilà donc la Tramontane.

Pas très original mais après tout pourquoi pas, quand on a le vent en poupe, autant en profiter, non ?

D'autant qu'il permettrait à FTV d'atteindre 12.5% de production dépendante contre 5% en 2015.

Là où la sitcom vire à la Télénovela c'est quand on sait que **ce projet lumineux sera réalisé à moyens constants**.

Bonjour les cris et les larmes.

Car la filière production va en prendre un sacré coup : **passage de 20 fictions au lieu de 32**.

BIM



Soit pour les 4 sites de la filière consacrés à la fiction une perte de 3 fictions par an. Peut-être car on ignore encore comme seront dispatchées ces fictions.

Exemple, pour le site de Lambersart : une baisse d'activité de 40% pour les permanents et la disparition programmée des intermittents.

Et ce n'est pas tout.

78 postes de techniciens seraient créés à Montpellier par « redéploiement » des autres sites sur la base du volontariat. On connaît la définition du volontariat dans l'entreprise, qui le confond avec la contrainte...

Le site marseillais de la Valentine serait, lui fermé. Et les stockages transférés soit à Montpellier soit sur le site de la Belle de Mai où se tourne « Plus Belle La Vie ».

Finies, les menuiseries de Paris, Lyon et Marseille. Et **tous les stockages d'accessoires (Lille, Lyon, Marseille et Bordeaux) seraient transférés à Montpellier**. Pratique pour les feuilletons tournés à Lille : 1000 kms pour aller chercher une théière.

Quant à la post-production du feuilleton (14 postes), elle se ferait en banlieue parisienne où là encore des infrastructures seraient aménagées : 6 salles de montage, 2 étalonnage, 2 mixage

Le projet est en 3 phases. Mais déjà on voit se dessiner le scénario catastrophe pour la production en région.

La Direction va t'elle démanteler la filière pour tout concentrer sur deux sites, Paris et Montpellier ?

... Avec à la clé économies d'échelles et centralisation.

Ça sent le clap de fin pour les sites historiques.

Les élus ont demandé un CE extraordinaire afin que la Direction chiffre et évalue l'impact immédiat de cette annonces sur les sites de Nancy, Strasbourg et Lille : une info-consultation des CE sera lancée le mois prochain dans les Pôles.

Nous serons extrêmement vigilants.

Il est dommage qu'un projet comme celui -ci se fasse au détriment des autres.

Et si la Direction ne change pas son scénario, nous, élus, ferons en sorte qu'il ressemble davantage à celui des « Révoltés du Bounty ».

Mot du jour : PV : Poste vacant

Celui-ci, on commence à le connaître.

Mais en préambule, du point Emploi, il est toujours bon de se rafraîchir la mémoire.

Pour combler les postes vacants, là ça se complique.

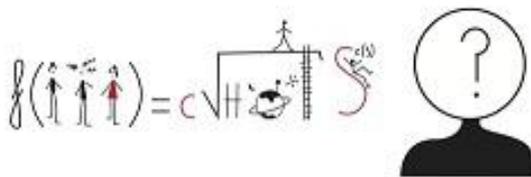
Pour qu'un poste vacant soit publié, figurez-vous **qu'il faut en demander l'autorisation à 5 personnes**. Ou plus exactement 5 cadres.

Selon cette équation : $n+1+1+1+1 = n+4$... une vraie chaîne de commandement. Ou une pyramide, comme vous préférez.

Et quand on sait par ailleurs **que lorsqu'un poste est vacant et qu'il n'y a pas de CDD sur une durée supérieure à 6 mois, le poste disparaît**, on comprend mieux pourquoi nos effectifs s'amenuisent peu à peu.

C'est d'une logique implacable.

La Direction nous explique que c'est pour mieux ajuster « *antenne par*



$N+4 + 0 \text{ CDD} = \text{la tête à Toto.}$

antenne » l'emploi. Et qu'en « *limitant le recours aux non-permanents, on est plus capable d'identifier les besoins et donc de permanentiser certains postes* ». Ou de les supprimer.

En gros :

- on ne fait plus appel aux non-permanents (**le Pôle Nord Est bat tous les records en terme de recours aux non permanents : 9.8% contre 12% en moyenne sur le réseau**)
- On ne remplace qu'une personne sur trois en arrêt (30%)
- On en déduit alors que les PV sont inutiles (puisqu'ils ne sont pas non plus remplacés)
- On supprime les postes.

Par contre, on CREE des postes ex-nihilo sans problème et sans nécessité aucune. Ex : Rédacteur en chef chargé de l'actualité transfrontalière.

Logique ? « No comment » répond MTM. Ah, on se disait aussi

Bilan de l'emploi au 31/12/16

Un chiffre à retenir : **au cours de l'année dernière, le pôle Nord-Est a perdu 20.7 ETP.**

La fin du PDV explique cette perte à hauteur de 6.2 ETP.

Pour le reste, il s'agit essentiellement de la conséquence de la stratégie des Postes Vacants (V. plus haut), qui n'ont pas fait l'objet de remplacements (par des salariés détachés ou des non permanents) avant l'arrivée (ou pas) des successeurs.

La réorganisation du réseau régional de France 3 a eu des conséquences importantes dans la répartition des effectifs entre les différentes entités. Pour faire simple, sur chacune des Antennes, les effectifs baissent.

Au global :

- Les antennes perdent un total de 42 postes
- l'ancienne direction du pôle comptait 38 postes qui disparaissent aussi.

La Nouvelle Direction a quant à elle créé 81 postes contre donc 80 initialement.

Responsable d'édition mais pas coupable

Toujours le même dilemme.

Le responsable d'édition fait-il partie de l'encadrement ? Et comme cette fonction se multiplie dans nos Antennes, nous sommes curieux de savoir.

Au niveau de l'accord collectif, ceux-ci sont classés en filière « édition » ; mais au regard de leurs responsabilités, ils sont plutôt en filière « encadrement ».

La direction appelle à faire un distinguo entre l'accord (qui n'évoque qu'un côté « rémunération » et « classification ») et l'aspect fonctionnel (avec le fait que ces personnels perçoivent des primes d'objectifs).

Ha oui ? C'est pareil mais pas totalement quoi. Et l'accord collectif, on l'interprète comme on veut.

Tellement vague qu'un groupe de travail national va être mis en place, pour réfléchir à d'éventuels « recouvrements » avec les chefs d'édition et les scriptes, nécessitant d'engager d'éventuelles reconversions.

Web lunch : bon appétit bien sûr



Pas de problème pour la Direction, qui voit dans ses modules « une simple information », un lieu « d'échange » pour sensibiliser les salariés à la culture numérique.

« un partage de connaissances »... mais entre informer et former, vu les titres des modules, la frontière est très mince.

Ils se multiplient comme des petits pains dans le Grand Est.
Les web and lunch.

Comprenez des « ateliers » programmés entre midi et deux sur le temps de travail où l'on apprend gentiment mais sûrement les protocoles du web.

Au menu :

- diffusion vidéo sur le web, encodage et formats
- Modules Facebook et Live
- L'agilité, une méthode de travail itérative pour tous (heu... là on sèche).

De la **formation déguisée** et, mieux, complètement toquée.

Sur le temps de travail, sur le volontariat ... comme d'habitude.

On connaît la chanson.

Mince, comme vous le serez si vous participez à tous ces modules. Le repas n'est pas fourni.

Lol ;-))

Des méthodes qui montrent bien comment l'entreprise envisage le tournant numérique.

A la va vite, sur un coin de table.

Du Fast Food quoi ... sans les frites.

Bon appétit bien sûr !

Législatives sans frontière

Les législatives, c'est pour bientôt. Les 11 et 18 juin.
Et avec elles, les soirées électorales débarquent.

La grande question est : quels seront les dispositifs mis en place pour ces élections « de proximité » ?

Des plateaux Grande Région, mutualisés ?

Ou les traditionnelles soirées BRI ?

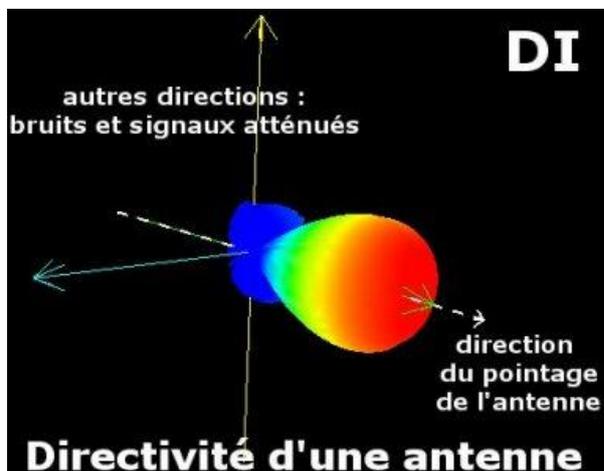
Y. Letranchant nous explique que la réflexion est en cours.

Que les directeurs régionaux ont la main mais qu'il a demandé à ce que ces soirées comportent **« une ouverture Grande Région »**.

Sans plus de précisions. Ce qui laisse effectivement une grande ouverture.

En ajoutant, tout de même, qu'il ne serait pas choqué de voir une soirée électorale « Grande Région ».

Et de poursuivre **« la forme pourra diverger »** d'une région à l'autre en fonction du degré d'ouverture de sa direction.



Vous suivez ?

Réponse au prochain CE.

En espérant que la Direction ait résolu cette équation qui relève plus de la physique ondulatoire que du bon sens.

Prochain CE le 21 avril à Strasbourg

Vos élus et représentants Cfdt et SNJ : C. Poure (Strasbourg), D : Dumont – C. Framery –
P. Rousselle (Lille), F. Latour (Dijon), C. Linder (Cfdt)